

l'Agriculture si, au cours de la conférence tenue hier et avant-hier au sujet du blé, le gouvernement canadien a reçu quelque assurance de la part des pays du Marché commun qu'on mettrait fin aux subventions aux exportations de blé.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Comme le déclarait le communiqué émis hier, tous les pays intéressés ont fourni des explications assez détaillées sur les mesures qu'ils comptent prendre pour limiter la production de blé. La raison pour laquelle cette rencontre a eu lieu à huis clos, c'était pour permettre un libre échange de vues.

L'hon. M. Stanfield: Puisque le ministre s'enveloppe de mystère au sujet de cette conférence, je voudrais savoir si le gouvernement canadien a jamais indiqué aux pays du Marché commun européen que, s'ils continuaient à subventionner l'exportation de blé, le Canada envisagerait des mesures de représailles?

L'hon. M. Olson: Non, monsieur l'Orateur. Jamais les représentants du gouvernement canadien ne discutent dans un tel état d'esprit.

Des voix: Pourquoi pas?

L'hon. M. Olson: Si le député voulait bien se reporter aux paragraphes 3 et 4 du communiqué, il y trouverait une grande partie de la réponse qu'il demande.

L'hon. M. Stanfield: J'ai ce texte devant moi.

Une voix: Il ne dit rien.

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Le ministre peut-il nous dire si l'Arrangement international sur les céréales a fait l'objet des discussions et si on a avancé dans le sens du rétablissement de prix convenus?

L'hon. M. Olson: A mon avis, ce genre de questions est irrecevable. Les députés savent que les parties sont tombées d'accord quant au texte du communiqué publié hier, et en ce qui me concerne il est complet.

Des voix: Bravo!

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Le ministre nous dirait-il quand les pays signataires de l'Arrangement international sur les céréales se réuniront de nouveau pour étudier la question des prix et d'autres dispositions de cet accord?

L'hon. M. Olson: Il m'est impossible de répondre à la question.

[L'hon. M. Stanfield.]

M. Gleave: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Sauf erreur, le ministre a dit que les questions posées n'étaient pas appropriées. Je signale à la présidence qu'en raison de la situation dans l'Ouest du Canada et du fait que la conférence n'a pas atteint ses objectifs, les questions posées étaient tout à fait opportunes.

M. l'Orateur: Cela n'est pas une objection, c'est une contestation.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

L'APPUI À LA POLICE DE MONTRÉAL DANS LA LUTTE CONTRE LES AGISSEMENTS DE LA PÈGRE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse à l'honorable et sympathique solliciteur général. Étant donné que la pègre de Montréal ferait, paraît-il, du chantage auprès des immigrants entrés illégalement au pays, le solliciteur général peut-il nous dire si le gouvernement fédéral prête tout l'appui possible à la police montréalaise afin de venir à bout de cette situation?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Je n'ai pas entendu de telles rumeurs, mais je puis dire au député que la Gendarmerie royale du Canada accorde toute sa collaboration et son aide à la police locale chargée du maintien de l'ordre dans la ville de Montréal, ainsi qu'à la police provinciale.

LES FINANCES

LE TAUX D'INTÉRÊT DÉRISOIRE DES RENTES PERPÉTUELLES

M. A. D. Hales (Wellington): J'ai une question à poser au ministre des Finances. Elle a trait aux rentes perpétuelles du Canada. Vu que leur taux d'intérêt de 3 p. 100 est fort bas, et leur valeur nominale ridicule, \$40, le ministre ne permettrait-il pas aux détenteurs de ces rentes de les échanger contre de nouvelles obligations du gouvernement à taux d'intérêt rajustés?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

M. Hales: Le ministre pourrait-il songer à permettre aux détenteurs de ces rentes de s'en servir, à leur valeur nominale, pour régler des droits successoraux?

L'hon. M. Benson: Non, monsieur l'Orateur.